



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -

**NEXT** SHARDA CROP CHEM ESPAÑA S.L.

Mis à jour le 06/07/

N° AMM :  
2171123TYPE DE PRODUIT :  
PPPSTATUT DU PRODUIT :  
Produit de référence1ÈRE AUTORISATION :  
12/12/2017

AUTORISÉ

SECONDS NOMS COMMERCIAUX : TRINSTOP, VERSHA, DUSHA, SHUBH

ALLER AUX  
USAGES

## Substances actives et formulation

### COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

#### Trinexapac

Sous forme de : trinexapac-éthyl : 250 g/L

### FORMULATION

Concentré émulsionnable

### FONCTIONS/ACTIVITÉS

Régulateur de croissance

### GAMME D'USAGE

Professionnel

## Spécialité similaire à

## Conditions d'emploi générales

### Protection de l'opérateur

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe

• pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;

- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387).

• pendant l'application - Pulvérisation vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

- En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées, porter un demi-masque filtrant à particules (EN 149) ou un demi-masque (EN 140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN 143).

• pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

- En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées, porter un demi-masque filtrant à particules (EN 149) ou un demi-masque (EN 140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN 143).

### Stockage

- Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 45°C.

Protection du travailleur

- Porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35 %/65 % - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Délai de rentrée

- 6 heures.

Environnement milieu

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Respect LMR

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Conditions d'emploi du matériel utilisé

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles

- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

## Classement

**TCC2** : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2

**C3** : Liquides inflammables - Catégorie 3

**C3** : Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique - Catégorie 3 : effets narcotique

**AT** : Mention d'avertissement : Attention

**AT** : Mention d'avertissement : Attention

### PHRASE DE RISQUE

**H226** : Liquides et vapeurs inflammables

**H335** : Peut irriter les voies respiratoires

**H411** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

**Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus**

## Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

### USAGES AUTORISÉS

15103808 Blé\*Trt Part.Aer.\*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,5 L/ha	1	Min : 30 Max : 39		5 m	-	-

### INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

### CONDITIONS :

Uniquement sur blé d'hiver.

### DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

12/12/2017

## 15103809 Orge\*Trt Part.Aer.\*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,8 L/ha	1	Min : 30 Max : 39		5 m	-	-

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

Uniquement sur orge d'hiver.

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

12/12/2017

## 15103809 Orge\*Trt Part.Aer.\*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
0,6 L/ha	1	Min : 30 Max : 39		5 m	-	-

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

Uniquement sur orge de printemps.

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

12/12/2017

## Usages / Cultures

---

Culture de référence

Culture autorisée

### USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v9.1